



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 086-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.113

Déposée le : 15.03.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Vögeli (Frauenkappelen, PVL) (porte-parole)
Freudiger (Langenthal, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 08.06.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction des finances
Classification : -

Vue d'ensemble des tâches cantonales

Le canton de Berne accomplit toutes sortes de tâches et assure un service public de qualité, ce dont on peut se féliciter. Or, les temps deviennent difficiles sur le plan financier, en dépit d'une charge fiscale élevée. Les services du canton de Berne ont été souvent comparés à ceux d'autres cantons. Une personne présente lors du débat sur le budget 2023 a même laissé entendre que le canton de Berne fournissait plus de prestations que nécessaire. En prévision du débat sur le budget 2024, des informations aussi complètes que possible sont indispensables pour pouvoir mener des discussions tous azimuts. Une meilleure base de données, par exemple, permettrait d'anticiper des mesures bien à l'avance et d'éviter nombre de propositions budgétaires et de déclarations de planification, lesquelles ont été déposées relativement tardivement dans le cadre du processus budgétaire 2023.

Dans cette perspective, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les tâches accomplies actuellement par le canton, auxquelles il n'est pas astreint en vertu du droit de niveau supérieur ou d'engagements résultant de concordats ?
2. Quelles sont les tâches auxquelles le canton est astreint et qu'il accomplit dans une mesure excessive par rapport aux exigences de la loi ?
3. Quels sont les coûts engendrés par les tâches dont il est question aux points 1 et 2 (ventilés par domaine d'activité) ?
4. Peut-on préciser quelles sont les tâches que la majorité des autres cantons accomplissent dans la même mesure que le canton de Berne ?

Motivation de l'urgence : les données devraient permettre de nourrir le débat sur le budget 2024. Elles doivent donc être accessibles à la Commission des finances au début du processus budgétaire déjà.

Destinataire
– Grand Conseil